

PROJET PÉDAGOGIQUE DE CRÉATION DE PLAQUES SIGNALÉTIQUES



UN PARTENARIAT ENTRE LE LYCÉE FRANÇOIS MANSART ET LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

A. Une commande de la Région Île-de-France

Dans le cadre du dispositif "Lycées Éco-Responsables", la Région Île-de-France remet à chaque lycée labellisé une plaque signalétique à installer sur la façade de l'établissement afin de valoriser leur implication dans le développement durable.

À la suite d'un **changement de logo du dispositif "Lycées Éco-Responsables"**, la Région a souhaité actualiser ses plaques, tant sur le design que sur les matériaux utilisés et les modalités de production. Pour ce faire, la Région Île-de-France a demandé au **lycée François Mansart de Saint-Maur-des-Fossés (94)** d'utiliser des matériaux naturels et/ou biosourcés et/ou issus du réemploi et d'inscrire la production dans une démarche pédagogique en sollicitant les élèves de leurs filières professionnelles.

B. Organisation du lycée pour répondre à la commande régionale

Le lycée François Mansart, **spécialisé dans les métiers du bois et du design**, a très rapidement proposé une conception en **bois issu du Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières (PRCF)**. Cette certification forestière privée promeut la gestion durable des forêts.

Afin de s'inscrire dans la démarche pédagogique souhaitée, il a été proposé par le lycée de mener le projet sur une année scolaire et de mettre à contribution les différentes formations de l'établissement. Une classe de terminale Bac Pro Fabricant et une classe d'étudiants du Diplôme National des Métiers d'Art et du Design (DN MADe) mention objet écoresponsable, se sont retrouvées pendant plusieurs semaines pour échanger sur leurs idées et développer leur prototype. Chaque groupe s'est approprié le cahier des charges technique et environnemental de la Région Île-de-France pour trouver les espaces de liberté créative qu'il permettait. Sur cette base, les étudiants ont pu imaginer les nouvelles plaques signalétiques du dispositif "Lycées Éco-Responsables".

Le 18 novembre 2021, 7 binômes issus des filières précitées sont venus présenter au siège de la Région Île-de-France et devant un jury régional, les prototypes imaginés sur la base des consignes qui leur avait été transmises. A l'issue de cet évènement, la **plaque lauréate** symbolisant le dispositif "Lycées Éco-Responsables" a été désignée.

Les élèves du lycée ont pu commencer dès février 2022, la fabrication de 500 plaques signalétiques au sein des ateliers bois de l'établissement pour une livraison attendue en juin 2022.

C. Présentation du projet Lauréat

« Nous avons travaillé autour du bois, un matériau naturel que nous connaissons bien dans les ateliers du lycée. Après plusieurs recherches, nous avons trouvé un bois résistant aux intempéries, une bonne stabilité sur tout support, durable à long terme et répandu en Europe. Nous avons choisi le châtaignier qui répondait aux contraintes d'exposition et de résistance de la plaque.

Pour nous, l'objectif de ce projet a été de réduire au maximum les chutes lors de la fabrication de la plaque pour limiter son impact sur l'environnement. Tout le bois découpé est utilisé pour la conception de la plaque. Pour faciliter la réussite de l'objectif zéro chute, nous avons choisi un format carré de 430 cm× 430 cm qui permet de générer un motif symétrique en utilisant l'étoile de la Région Île-de-France ».



Karima Baptistin et Tristan Bonin



PRESENTATION DU DISPOSITIF



LE DISPOSITIF "LYCEES ECO-RESPONSABLES"

Un Lycée Éco-Responsable est un établissement qui s'engage en faveur du **développement durable** et qui met en œuvre des projets environnementaux afin de réduire son impact sur un fonctionnement global d'établissement.

Afin d'encourager ces initiatives, la Région Île-de-France a mis en place le dispositif "Lycées Éco-Responsables" pour accompagner le personnel de direction, les agents régionaux de lycée, les enseignants et les élèves. Il a vocation à :

- Accompagner techniquement les établissements autour des 5 thématiques suivantes : énergie-climat, gestion de l'eau, prévention et gestion des déchets, biodiversité et alimentation-santé.
- Permettre d'accéder à un réseau d'échanges, d'information et à des évènements sur le thème du développement durable.
- Proposer un appel à projets annuel pour financer des projets pédagogiques vertueux.

Pour tout complément d'information, rendez-vous sur le site des Lycées Éco-Responsables ou n'hésitez pas à contacter lycees.eco-responsables@iledefrance.fr.

LA LABELLISATION E3D

Pour **devenir Lycées Éco-Responsables** et ainsi entrer dans le dispositif, les établissements publics locaux d'enseignement (EPLE) doivent d'abord obtenir le **label national E3D** (Établissement en Démarche de Développement Durable).

Le label national E3D est décerné par chaque académie pour une durée de 3 ans. Il répond à des critères définis dans la circulaire de l'Éducation nationale « Renforcement de l'éducation au développement durable – agenda 2030 » publiée le 24/09/2020.

Le label E3D comporte **3 niveaux** : engagement, approfondissement et expertise. **Il reconnaît et valorise une démarche globale de l'établissement**, reposant sur l'intégration du développement durable dans la **formation des élèves et sur la collaboration de l'ensemble de la communauté scolaire**. Cette démarche globale E3D met ainsi en synergie :

- · Les enseignements
- Les projets éducatifs transversaux
- La vie lycéenne
- La gestion de la structure de l'établissement

Remerciements:

Félicitations aux élèves et étudiants qui se sont investis tout au long du projet et pour leur créativité.

Merci à la communauté éducative raccrochée à l'établissement, aux équipes académiques et régionales pour leur collaboration à la création de cette oeuvre.





Liberté Égalité Fraternité